|  |
| --- |
| AMR 23/8924/2025 – Colombie - 20 janvier 2025 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 012/24-2 |
| Il faut protéger la société civile des groupes armés |
| COLOMBIE |

Le 30 novembre 2024, puis de nouveau le 2 janvier 2025, le Comité régional de défense des droits humains (CREDHOS) a indiqué publiquement que le groupe armé Forces d’autodéfense gaïtanistes de Colombie (également appelé Clan du Golfe) avait l'intention d’assassiner le président du CREDHOS, Iván Madero. Depuis plus d’un an, les membres du CREDHOS et d’autres organisations de la société civile et communautés de la région du Magdalena Medio, notamment la FEDEPESAN, sont discrédités et ciblés par des menaces de mort tandis que le groupe armé cherche à étendre et renforcer son contrôle territorial, politique, économique et social dans la région. Nous appelons les autorités colombiennes à garantir la protection des organisations de la société civile et des communautés de la région du Magdalena Medio.

Le Magdalena Medio est une vaste vallée située entre les chaînes de montagnes colombiennes et traversée par le principal fleuve de Colombie, le Magdalena. Le pétrole est l’une des principales sources d’activité économique de la région, et la plus grande raffinerie du pays est située dans la ville de Barrancabermeja, dans le département de Santander, au cœur du Magdalena Medio. La région est également engagée dans l’agro-industrie, l’exploitation minière et l’élevage, entre autres activités économiques. Du fait de son emplacement géographique et de l’abondance de ressources à la valeur élevée, telles que le pétrole et l’eau, la région est considérée comme stratégique et a fait l’objet de conflits continus entre l’État et des groupes armés présents dans le pays. Le Magdalena Medio est par ailleurs également le théâtre de processus soutenus de mobilisation populaire et de défense des droits humains depuis des décennies. L’association de syndicats, de mouvements féministes et populaires, et de la défense des droits humains a créé des scénarios d’affirmation et de résistance particulièrement puissants. Cette situation, conjuguée à la lutte pour le contrôle territorial, politique et économique de la région par des groupes d’intérêt et des factions armées, a créé un terrain propice à la violence et aux agressions contre les défenseur·e·s des droits humains, qui persiste depuis au moins les années 1980. En 2023, la population civile a été victime de violences à des niveaux alarmants dans le Magdalena Medio, en particulier d’homicides. Cette tendance s’est poursuivie en 2024. Tout ceci se déroule dans un contexte de réorganisation d’au moins quatre groupes armés présents dans la région, dont les Forces d’autodéfense gaïtanistes de Colombie, également appelées Clan du Golfe, qui est actuellement le plus grand groupe armé du pays et qui exerce un contrôle plus large sur la région.

La Fédération des pêcheurs artisanaux, écologistes et touristiques du département de Santander (FEDE-PESAN) mène ses activités autour du lac San Silvestre, à proximité de la ville de Barrancabermeja. La FEDEPESAN a signalé la pollution de l’eau par des entreprises régionales, ainsi que la présence d’organisations criminelles impliquées dans le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains. C’est dans ce contexte que la présidente de la FEDEPESAN, Yuly Velázquez, a été la cible de nombreuses menaces et agressions recensées par Amnesty International, notamment des menaces en novembre 2020, des impacts de balles à son domicile en janvier 2021, des actes d’intimidation lors d’activités de protestation en août 2021, une agression à main armée en mai 2022, et une autre en juillet 2022 (durant laquelle un agent de sécurité de son dispositif de protection a été blessé). En février 2021, Amnesty International a lancé une action urgente à la suite de graves menaces proférées à l’encontre de la vice-présidente du FEDEPESAN. Amnesty International a constaté des failles dans le fonctionnement du programme de protection fourni par l’État à Yuly Velásquez par l’intermédiaire de l’Unité de protection nationale, étant donné le niveau élevé de risque auquel elle est exposée.

Le Comité régional de défense des droits humains (CREDHOS), également établi dans la ville de Barrancabermeja, a été fondé en 1987 et est épaulé par Amnesty International depuis plusieurs années. En 2000, la Commission interaméricaine des droits de l’homme a pris des mesures de précaution en faveur du CREDHOS en raison de menaces émanant de groupes paramilitaires. En 2016, l’Unité des victimes, instance du gouvernement colombien, a reconnu que le CREDHOS pouvait prétendre à des réparations collectives après avoir subi, en tant qu’organisation, de graves violations des droits fondamentaux dans le contexte du conflit armé.

Le CREDHOS a mis en avant les opérations récentes de la police colombienne et du bureau du procureur général contre le groupe armé, notamment l’arrestation de «Bernabé» en septembre 2024, présumé responsable du meurtre de Filadelfo Anzola, un défenseur des droits de l’homme membre du CREDHOS. Mais l’analyse du CREDHOS souligne également l’implication de membres – actifs ou à la retraite – des forces militaires colombiennes dans les activités du groupe armé. Par exemple, en septembre 2024, une opération de police contre le groupe armé a entraîné la mort de «Zeus», un membre des forces armées colombiennes à la retraite qui, en août, avait accepté de témoigner devant le tribunal de justice transitionnelle (Juridiction spéciale pour la paix, JEP) et qui avait été précédemment dénoncé par le CREDHOS comme étant le commandant du groupe dans la région du Magdalena Medio. La police a également arrêté José Alejandro Castro Cadavid, un colonel à la retraite des forces armées colombiennes qui était en activité jusqu’en 2022. Il est accusé par le bureau du procureur général d’être un commandant du groupe armé dans le sud du département de Bolivar, zone appartenant à la région de Magdalena Medio.

Amnesty International est en mesure de confirmer que les menaces et les agressions contre des personnes appartenant au CREDHOS en tant que membres du collectif ont effectivement persisté ces dernières années, avec la présence d’organisations armées sur le territoire où il travaille. Amnesty International avait déjà lancé une Action urgente en avril 2021, puis deux plus récemment les 9 et 14 février 2024, demandant la protection du CREDHOS, alertant sur le fait que la protection actuellement fournie par l’État est insuffisante compte tenu de la gravité des menaces pesant sur l’organisation à titre collectif ces dernières années. Elle demande également au procureur général d’enquêter sur les attaques contre les membres du CREDHOS. Cette troisième action urgente fait suite aux annonces publiques de CREDHOS datant de novembre 2024 et janvier 2025.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **9 avri**l 2025.
* Langue(s) préférée(s): **espagnol\***. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Àu Ministre de l'Intérieur  | COPIES À  |
| Juan Fernando CristoMinistro del InteriorMinisterio del Interior de la República de ColombiaCarrera 8 No. 7 - 83Bogotá DCColombie / ColombiaE-mail: servicioalciudadano@mininterior.gov.co Twitter/X: @CristoBustos | Ambassade de la République de ColombieZieglerstrasse 293007 BerneFax: 031 350 14 09E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co |
| ⭢ **Modèle de lettre en \*espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 012/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Juan Fernando Cristo
Ministro del Interior
Ministerio del Interior de la República de Colombia
Carrera 8 No. 7 - 83
Bogotá DC
Colombia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude face aux menaces qui pèsent sur la vie, l’intégrité physique et la sécurité des personnes affiliées aux organisations de la société civile et aux communautés de la région du Magdalena Medio, notamment la Fédération des pêcheurs artisanaux, écologistes et touristiques du département de Santander (FEDEPESAN) et le Comité régional de défense des droits humains (CREDHOS) – organisations établies dans la ville de Barrancabermeja**.

Le CREDHOS a dénoncé les menaces publiées le 30 octobre 2024 sous le nom des Forces d’autodéfense gaïtanistes de Colombie, qui le visent directement ainsi que d’autres organisations de la société civile, notamment la FEDESPAN. Le 1er janvier 2025, une nouvelle menace visant le CRED-HOS a été rendue publique. Ces menaces font suite à de nombreuses autres reçues au cours des derniers mois, qualifiant ces organisations d’«objectif militaire», les discréditant en les accusant de collaborer avec d’autres groupes armés, et essayant de les forcer à quitter la région. Le CREDHOS a également dénoncé les préjudices causés à des communautés entières du Magdalena Medio, comme celle de San Lorenzo, dans la municipalité de Cantagallo (département de Bolivar). Cette dernière a été prise pour cible par le groupe armé, qui a menacé l’ensemble des membres de son Comité d’action communale dans l’objectif de placer la communauté sous son contrôle, et a forcé le déplacement de plusieurs familles. Entre octobre et novembre 2024, le CREDHOS a réuni des informations indiquant que des habitant·e·s des zones rurales du Magdalena Medio avaient eu connaissance de projets du groupe armé visant à attaquer le président de l’organisation, Iván Madero.

Depuis des années, Amnesty International suit le travail de défense des droits humains mené par le CREDHOS et la FEDEPESAN et a pu constater les risques qui pèsent sur ces organisations. Leurs membres continuent d’être attaqués pour avoir défendu les droits des communautés du Magdalena Medio, et la réponse de l’État demeure insuffisante.

**Je vous demande instamment de faire preuve de la plus grande diligence en vue d’honorer véritablement les obligations du ministère de l’Intérieur relatives à la mise en œuvre des décrets 2078 de 2017 et 660 de 2018, dans la mesure où ils vous enjoignent, ainsi qu’à d’autres instances, de protéger les défenseur·e·s des droits humains par le biais de mécanismes de prévention et de protection collective, et de garantir la sécurité d’organisations telles que le CREDHOS et la FEDEPESAN, dans le contexte des menaces persistantes contre des membres d’organisations de la société civile et de communautés dans la région du Magdalena Medio.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma très haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Colombie, Zieglerstrasse 29, 3007 Berne

Fax: 031 350 14 09, E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co